

## LE NOMBRE DES ECOLES BILINGUES DU MANITOBA

D'après un rapport déposé il y a une dizaine de jours à la Chambre provinciale il y a 16 720 élèves dans les trois groupes d'écoles bilingues du Manitoba.

Les écoles bilingues françaises sont au nombre de 126, comptent 234 instituteurs ou institutrices et sont fréquentées par 7 293 élèves. Les écoles bilingues allemandes sont au nombre de 61, comptent 73 instituteurs ou institutrices et sont fréquentées par 2 814 élèves. Les écoles ruthènes et polonaises sont au nombre de 111, comptent 144 instituteurs ou institutrices et sont fréquentées par 6 513.

Ces chiffres ne comprennent pas les écoles libres de Winnipeg, de Brandon, de Portage-la-Prairie, de Saint-Charles et de Dunrea, où l'odieuse système de la double taxe pèse toujours sur les contribuables catholiques et où le système bilingue est en honneur dans plusieurs.

Les Mennonites, qui n'ont jamais voulu subir l'ingérence de l'Etat dans leurs écoles, font aussi donner à leurs enfants une instruction bilingue.

Nous ignorons pourquoi — ou plutôt nous le devinons trop bien — nos deux écoles bilingues de Saint-Boniface, comptant chacune 600 élèves, ne sont pas comprises dans les chiffres cités plus haut. Comme compensation, sans doute, le rapport — préparé par M. C.-K. Newcombe, surintendant de l'Instruction publique — leur rend le beau témoignage suivant que nous consignons dans son texte original:

"The results of early and careful attention to the new language are very evident in the two bilingual schools in the city of St. Boniface, the pupils of which are not included in the totals given above. These schools are both under the charge of teaching orders and are doing very efficient work. Not only are the pupils making good progress in the various subjects of the school programme, but they are, at a relatively early age, acquiring ease and fluency in the use of English. Boys and girls in the fourth and fifth grades, i. e., of ten and eleven years of age, speak the English language with readiness."

— Les amendements Coldwell à la loi scolaire, votés en 1912, viennent d'être rappelés sans discussion.